

## METTRE FIN AU SCANDALE DES EAUX EN BOUTEILLES

Le Sénat a lancé le vendredi 7 juin 2024 les travaux de la mission flash sur les politiques publiques de contrôle du traitement des eaux minérales naturelles et de source.

La lumière doit être faite sur les défaillances des pouvoirs publics dans le contrôle des eaux minérales et de source. Nestlé Waters a utilisé des traitements non conformes aux réglementations en raison la contamination récurrente des eaux captées à des bactéries de type Escherichia coli et a des métabolites de pesticides.

Aussi, nous attendons des industriels de l'eau en bouteille le respect des lois et des réglementations en vigueur. L'exportation massive de ces bouteilles alors que les aquifères comme ceux de Volvic ou Vittel sont en déficit quantitatif chronique d'eau doit également cesser.

Ces eaux sont aussi contaminées aux polluants éternels (PFAS) et il est urgent de contrôler plus largement la présence de ces derniers alors que la directive européenne relative à la qualité des eaux est insuffisante. Le président Macron n'est pas à la hauteur des enjeux, le règlement REACH lui permet déjà de prendre les mesures nécessaires pour arrêter la pollution..

Auteur d'une résolution visant à créer une commission d'enquête sur l'eau pompée et vendue par les industriels de l'eau, j'attends les conclusions de la mission flash avec hâte. Elles permettront au futur gouvernement du Nouveau Front Populaire de mieux contrôler la qualité des eaux minérales naturelles et de source, de sanctionner les industriels qui ne respectent pas les réglementations en vigueur et de lutter contre la pollution des eaux en interdisant la production et le rejets des PFAS.

LUNDI 15 JUILLET 2024

**Gabriel Amard**  
Député du Rhône  
À Villeurbanne